

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE RLPI D'EST ENSEMBLE

Une réunion publique pour le Règlement Local de Publicité Ensemble, est organisée le mercredi 19 octobre dès 18h30 à d'échange permettra de dresser un état des lieux en matière d'expliquer les enjeux qui se posent pour le territoire d'Est Ensemble des habitants.

© DR

Publié le 12 octobre 2022

Par délibération du 4 février 2020, Est Ensemble a prescrit l'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) et a lancé, depuis cette date, une concertation publique auprès des habitants et des acteurs locaux des 9 villes de son territoire.

QU'EST-CE-QUE LE RLPI ?

Le RLPI est le document cadre de l'affichage publicitaire :

- Il fixe, par zones, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et préenseignes et vise à assurer une bonne intégration dans le paysage des dispositifs publicitaires.
- Il constitue un élément essentiel pour la préservation des paysages, pour la qualité des commerces et le bon fonctionnement d'un territoire.

Le RLPI en cours d'élaboration, va remplacer les 4 règlements communaux existants (Bagnolet, Noisy le Sec, Pantin et Romainville) devenus obsolètes au regard de l'évolution de la réglementation nationale. Il s'appliquera à l'ensemble des 9 communes d'Est Ensemble.

L'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal est engagée depuis 2020. Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens accompagné par un bureau d'études élabore progressivement ce document. Tout au long de la procédure, les habitants seront associés aux temps forts de l'élaboration du RLPI pour en faire un document véritablement partagé.

[> Consulter le Règlement local de publicité intercommunal d'Est Ensemble](#)

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique sur le RLPI se tiendra le mercredi 19 octobre à 18h30 au Quadrium, salle du bureau, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville

Cette réunion publique a pour objet de recueillir l'avis des habitants sur la place de la publicité au sens large du terme sur le territoire.

Elle permettra de présenter la situation en matière d'affichage publicitaire et d'expliquer les enjeux qui se posent pour le territoire d'Est Ensemble.

Elle se déroulera en présence de M. Laurent BARON, 2^{ème} Vice-Président d'Est Ensemble en charge de l'aménagement durable et est ouverte à la participation de tous : habitants, commerçants, acteurs économiques...

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/reunion-publique-sur-le-rlpi-dest-ensemble-4672>

Les orientations du futur RLPi vont faire ensuite l'objet d'une présentation et d'un débat lors de la séance du Conseil de Territoire du 15 novembre 2022.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.